



En exercice : 58

Présents : 45

Votants : 50

Séance du 19 janvier 2026

Le dix-neuf janvier Deux Mille Vingt-Six à Vingt Heures, les membres de la Communauté de Communes du Pays de Craon, légalement convoqués le 13 janvier 2026, se sont réunis au Centre administratif intercommunal à Craon, sous la Présidence de **M. Christophe LANGOUËT** - Président

Étaient Présents :

ASTILLÉ
ATHÉE
BALLOTS
BOUCHAMPS LES CRAON
BRAINS SUR LES MARCHES
CHÉRANCÉ
CONGRIER
COSMES
COSSÉ LE VIVIEU

COURBEVILLE
CRAON
CUILLÉ
DENAIZÉ
FONTAINE COUVERTE
GASTINES
LA BOISSIÈRE
LA CHAPELLE CRAONNAISE
LA ROË
LA ROUAUDIÈRE
LA SELLE CRAONNAISE
LAUBRIÈRES
LIVRÉ LA TOUCHE
MÉE
MÉRAL
NIAFLES
POMMERIEUX
QUELAINES ST GAULT
RENAIZÉ
SENONNES
SIMPLÉ
ST AIGNAN S/ROË
ST ERBLON
ST MARTIN DU LIMET
ST MICHEL DE LA ROË
ST POIX
ST QUENTIN LES ANGES
ST SATURNIN DU LIMET

DEROUET Loïc, titulaire
MARTIN-FERRÉ Nadine, titulaire
CHAUVIN Maxime, DALIFARD Alexia, titulaires
GAUBERT Jean-Eudes, titulaire
SORIEUX Vanessa, titulaire
/
TISON Hervé, LEPICIER René-Marc, titulaires
COUËFFÉ Dominique, titulaire
LANGOUËT Christophe, BÉZIER Florence, MANCEAU Laurence, RADÉ Maurice, titulaires
BANNIER Géraldine, titulaire
de GUÉBRIANT Bertrand, LANVIERGE Quentin, MAHIER Aurélie, titulaires
HINCELIN Marie-Noëlle, titulaire
GOHIER Odile, titulaire
BASLÉ Jérôme, titulaire
BERSON Christian, titulaire
/
LECOT Gérard, titulaire
CHADELAUD Gaëtan, titulaire
ROSSIGNOL Didier, suppléant
DERVAL Séverine, JUGÉ Joseph, titulaires
BRÉHIN Colette, titulaire
CHANCEREL Philippe, titulaire
BAHIER Alain, titulaire
CHAMARET Richard, GARBE Pascale, titulaires
GENDRY Daniel, titulaire
RESTIF Vincent, titulaire
LEFÈVRE Laurent, de FARCY de PONTFARCY Christine, GENDRY Hugues, titulaires
GAULTIER Patrick, BALOCHE Dorinne, LIVENAIS Norbert, titulaires
BARBÉ Béatrice, titulaire
CLAVREUL Yannick, titulaire
GUILLET Vincent, titulaire
GAUCHER Olivier, titulaire
/
GILLES Pierrick, titulaire
/
GUINEHEUX Dominique, titulaire
/

Étaient excusés : DOREAU Jean-Sébastien (Cossé-le-Vivien), CHAZÉ Monique (Craon), RAGARU Edit (Craon), TESSIER Jean-Pierre (La Boissière), PENE Loïc (St-Aignan-Sur-Roë), BOURBON Aristide (St-Martin-du-Limet), DESHOMMES Catherine (Cuillé), VALLÉE Jacky (Chérancé), MADIOT Isabelle (Suppléante - St Saturnin du Limet), BEUCHER Clément (St-Poix), JULIOT Thierry (la Rouaudière), GUIARD Philippe (Craon)

Étaient absents : HAMARD Benoit (Craon), PELLUAU Philippe (Renazé), BEDOUET Gérard (St-saturnin-du-Limet)

Membres titulaires ayant donné pouvoir :

Loïc PENE a donné pouvoir à Vincent GUILLET
Aristide BOURBON a donné pouvoir à Jean-Eudes GAUBERT
Jean-Sébastien DOREAU a donné pouvoir à Florence BÉZIER

Edit RAGARU a donné pouvoir à Aurélie MAHIER
Monique CHAZÉ a donné pouvoir à Bertrand de GUÉBRIANT

Secrétaire de Séance : Élu M. Maxime CHAUVIN, désigné en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

OBJET 2026-01/04 : ÉCONOMIE – EMPLOI – AGRICULTURE – TRÈS HAUT DÉBIT

Séance du : 19 janvier 2026

OBJET 2026-01/04 : ÉCONOMIE - EMPLOI – AGRICULTURE – TRÈS HAUT DÉBIT

SAFER PAYS DE LOIRE – RENOUVELLEMENT CONVENTION

Commentaires : * sortie de **Philippe GUIARD**

Philippe GUIARD ne prend pas part au vote et par le jeu des pouvoirs

Ce qui porte le nombre de présents à : **(45)** et le nombre de votants à : **(50)** par le jeu des pouvoirs

Monsieur Daniel GENDRY, Vice-Président en charge de l'Économie, l'Emploi, l'Agriculture et le Très Haut Débit, rappelle que depuis 2019, la Communauté de Communes a signé avec la SAFER une convention-cadre pour assurer un appui technique à la CCPC et aux 37 communes :

- Missions de veille et d'observation foncière (Vigifoncier, synthèse des marchés fonciers...)
- Missions pré-opérationnelles (enquêtes foncières, prestations préalables ou annexes)
- Missions opérationnelles (acquisitions, réserves foncières, gestion temporaire).

Les missions opérationnelles consistent notamment en :

- 1) La négociation de conventions de vente pour le compte du cocontractant (acquisition directe par la collectivité via la SAFER) : cela concerne les biens situés dans un périmètre dont le changement de destination (habitat ou ZA) est entériné dans les documents d'urbanisme
- 2) La constitution de réserves foncières en vue des compensations agricoles et environnementales (acquisition et stockage par la SAFER) :
 - Acquisition amiable,
 - Acquisition par voie de préemption (exceptionnel),
 - Modalité de préfinancement,
 - Modalités de revente des biens acquis par la SAFER et garantie de bonne fin.

Ce partenariat avec la SAFER a un coût qui s'élevait à environ 4500 euros par an. Cette convention est arrivée à échéance en novembre 2025.

Il est proposé au Conseil communautaire de renouveler cette convention à compter du 1^{er} janvier 2026.

Après avis favorable du Bureau communautaire en date du 12 janvier 2026,

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré :

Présents : 45 (sortie de Philippe GUIARD)

Votants : 50 (sortie de Philippe GUIARD qui ne prend pas part au vote et par le jeu des pouvoirs)

A LA MAJORITÉ (sur 50 votants) :

36 pour

0 contre

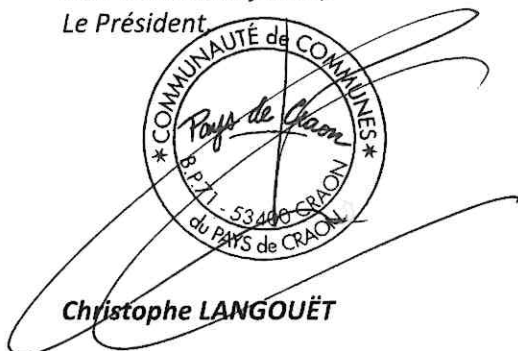
14 abstentions (Daniel GENDRY, Maxime CHAUVIN, Christian BERSON, Bertrand de GUÉBRIANT, Aurélie MAHIER (qu'en son nom), Vanessa SORIEUX, Nadine MARTIN-FERRÉ, Hugues GENDRY, Alain BAHIER, Jérôme BASLÉ, Yannick CLAVREUL, Philippe CHANCEREL, Joseph JUGÉ, Odile GOHIER)

⇒ **VALIDE** le renouvellement de la convention avec la SAFER ;

⇒ **AUTORISE** le Président ou le Vice-président à signer toutes formalités afférentes à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Craon, le 22 janvier 2026

Pour extrait conforme,
Le Président,



Christophe LANGOUËT

Le secrétaire de séance,



Maxime CHAUVIN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200048551-20260119-DELIB20260104-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/01/2026

Affichage : 28/01/2026

Pour l'autorité compétente par délégation

